

# **EHPAD Bel Air**



12% d'économies d'électricité « Ventilation / Climatisation » avec gain financier d'au moins 2 150 €/an avec de simples réglages

#### **Contexte**

Le groupe VYV 3 PDL dont fait partie l'EHPAD Bel Air, situé à la Chapelle-sur-Erdre en Loire-Atlantique a candidaté au dispositif CTEES pour bénéficier d'un accompagnement dans la mise en place d'un programme d'actions visant à réduire leur consommation énergétique.



Dans ce retour d'expérience, nous allons démontrer l'intérêt d'optimiser les paramètres de régulation des centrales de traitement d'air (CTA) généralement présentent dans les espaces communs.



Secteur : ESMS

Catégorie: EHPAD

Statut: Privé non Lucratif

**Surface :** 4 475 m<sup>2</sup>

Nombre de places : 86

Jours ouvrés par an: 365

Energies sur site : Gaz + électricité















# **Explication du fonctionnement d'une CTA**

Une centrale de traitement d'air (CTA) est un équipement permettant de traiter un débit d'air entrant par rapport à un élément de régulation.

Tout d'abord, prendre de l'air à traiter (air neuf et/ou air recyclé).

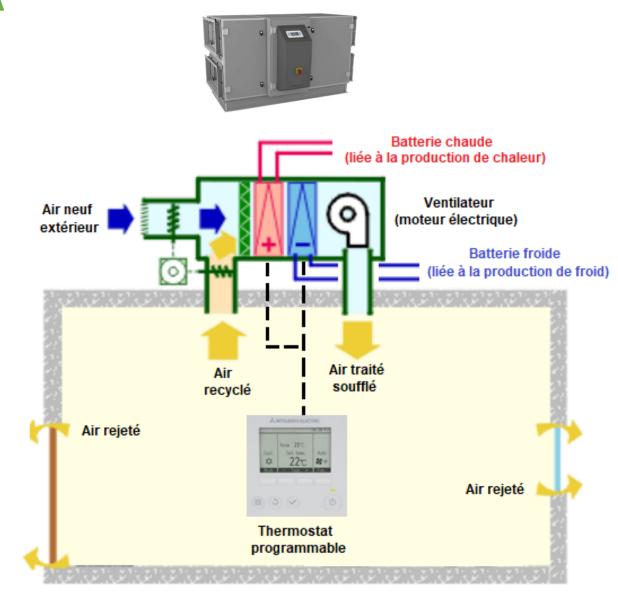
Puis, traiter l'air via des batteries (chauffage, rafraichissement, humidification, ...) afin d'atteindre la température de consignes du thermostat (sonde T°C).

Enfin, un ventilateur permet de souffler l'air traité dans la zone considérée via un réseau de gaine.

En général, cet équipement est présent dans les salles à manger et les salles d'activité et est régulé par des thermostats programmables.

#### Système qui consomme plusieurs énergies :

- HIVER : Chauffage (Batterie chaude) Chaudière : GAZ
- ÉTÉ: Refroidissement (Batterie froide) PAC: ELEC
- HIVER / ÉTÉ : Ventilation (Ventilateur) Moteur : ELEC



# Actions réalisées

### Constat

La centrale de traitement d'air (CTA) dédiée à la ventilation et à une partie du chauffage de la salle à manger fonctionne en permanance H24/7J alors que cette zone est inoccupée la nuit.



# Action proposée

Optimiser les réglages afin d'adapter le fonctionnement à l'occupation réelle de la zone. Dans notre cas, arrêt du ventilateur de la CTA de 21h00 à 08h00 du lundi au dimanche : Réduction du temps de fonctionnement 11h00 par jour.



## Constat

## Aucun paramètres de régulation sur le thermostat :

- Les utilisateurs peuvent modifier la température de consigne et donc générer des dérives (exemple T consigne hiver = 25°C).
- Pas de programmation horaire donc fonctionnement H24/7J.



# Action proposée

### Mise en place de paramètres de régulation :

- Bloquer la température de consigne à 26°C en été et à 22°C en hiver afin d'éviter les dérives.
- Arrêt de la climatisation en inoccupation, soit de 21h00 à 08h00.





# **Impacts énergétiques & financiers**

#### Ventilation: Arrêt de la CTA en inoccupation

P nominale du moteur électrique : 2,7 kW

Programmation horaire: Réduction 11 H/j

Prix de l'énergie électrique : 0,15 €TTC/kWh

Gains estimés : 3 500 kWh 530 €TTC Sur 4 mois

10 500 kWh 1 590 €TTC Sur 12 mois

#### **Climatisation: Température consigne & Programmation horaire**

Température consigne « été » = 26°C

Température consigne « hiver » = 22°C

Programmation horaire: Réduction 11 H/j

Prix de l'énergie électrique : 0,15 €TTC/kWh

Gains estimés : 3 700 kWh 550 €TTC Sur 4 mois









Investissement : 0 €HT



**FRI brut**: 0 mois





80 000

70 000

60 000

50 000

40 000

30 000

20 000

10 000

Electricité : L'arrêt de la CTA en inoccupation (sur 12 mois) et l'optimisation de la régulation de la climatisation (PAC pour la batterie froide) en été (sur 4 mois) permettent une réduction de 12% de la consommation électrique totale. Soit un gains financier d'environ 2 150 €TTC/an pour 0 € d'investissement.

Consommation d'électricité

2020

2019

Consommation d'électricité estivale (juin-septembre) corrigée de la chaleur estivale

2021

-12%

2023

2022

Consommation moyenne d'électricité 2019-2022

Consommation estival moyenne = 67 997 kWh

Thermique: En hiver, l'arrêt de la CTA en inoccupation et la T consigne à 22°C vont également permettent une **réduction des consommations liée à la batterie chaude** et donc de gaz de la chaudière. Les gains financiers qui seront générés ne sont pas estimés dans ce retour d'expérience.







# Pour aller plus loin, le dispositif ETE propose ...

#### **Documents**



Fiches « Retours d'expérience »



Fiches « Boite à outils »



Webinaires « Replay & Support »



Base documentaire « Dispositif ETE »

### **Outils**



Parcours « Energie »



**Etat des lieux & Zoning** 



Suivi énergétique & Indicateurs



Plan d'actions & « Quick-Wins »



... pour vous informer et vous aider à structurer votre démarche d'efficacité énergétique ... !